

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Port-Gentil : ouverture du complexe sportif Olatano à la jeunesse de Balaran

**CETTE** aire de jeux réalisée par le député Jean-Fidèle Otandault, quoique sur un terrain provisoire, fait beaucoup de bien aux jeunes riverains. Notamment en cette période de vacances scolaires propices à l'oisiveté. Découverte...

Serge YACKELE-MIHINDOU  
Port-Gentil/Gabon

Le quartier Balaran situé dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de la commune de Port-Gentil, bénéficie désormais d'une aire de jeux digne de ce nom. Bien que provisoire, d'autant qu'une route devrait passer par là un jour. Il s'agit d'une réalisation du député dudit siège politique, Jean-Fidèle Otandault.

Il s'en explique : "Pour la petite histoire, c'est à cause d'un gamin que j'avais surpris en train de jouer sur le lieu, et qui s'était blessé devant moi, que j'avais pris la résolution de transformer cet espace de jeux abandonné, auquel il fallait donner fière allure. Et nous avons réussi avec le concours des jeunes volontaires du quartier. Des ouvriers du cœur (...). Au départ, c'est un vieux hangar de stockage abandonné par des Chinois après les travaux de pavage de la route Balaran. Tombé en désuétude, cet espace servait de lieu de distraction à des centaines d'enfants. Mais blessures, ballons percés à cause de résidus de fer qui traînaient partout, y compris l'insécurité, étaient le lot quotidien en ces lieux". Baptisée "Olatano" ("retrouvailles" en langue omyènè), cette appellation

a été préférée, argumente le promoteur, "parce que les gens qui se retrouvent pour jouer ensemble ne se battent pas. Car, ne jouent ensemble que ceux qui s'apprécient et se tolèrent dans leurs différences". La réhabilitation de cet espace de jeux destiné au football, au handball et au basket-ball, ainsi qu'à accueillir bien d'autres manifestations festives... a été rendue possible grâce à l'élan de solidarité des jeunes riverains qui ont aussi mis la main à la pâte. Sans rien exiger financièrement en retour. "Nous avons passé des moments de bonheur partagé avec notre député. Cela vient renforcer notre estime et notre fraternité envers sa personne", déclare un jeune "ouvrier du cœur", surpris en train de jouer sur l'aire de jeux. Ce dernier rappelle que l'espace sportif mis à la disposition des populations de Balaran et ses environs se veut un lieu de rendez-vous sains, où doivent être entretenus et raffermis de bons liens de camaraderie et de fraternité.

Présent le jour de l'inauguration, le maire de l'arrondissement, Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, a tressé des lauriers à M. Otandault,

pour son investissement au profit de la jeunesse de sa circonscription administrative : "En ma qualité de maire de cet arrondissement, je m'incline devant sa considérable personnalité en bénissant son cœur bien généreux. Je voudrais donc inviter les jeunes à bien en profiter, tout en sauvegardant ce joyau afin qu'il serve au plus grand nombre et le plus longtemps possible (...). Ce message, par mes



Photo: Koumou

Une vue aérienne du complexe sportif "Olatano" à Port-Gentil.

modestes écrits, est celui de tous mes collègues élus

locaux, conseillers du 2<sup>e</sup> arrondissement à l'endroit

de notre honorable député Jean-Fidèle Otandault".

### MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
MERE-ENFANT FONDATION JEANNE EBORI

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 16 juin 2022  
Appel d'offres : AN°005/MSAS/CHUMEFJE-TRAITEMENT DECHETS MEDICAUX/2022  
Nom du projet : TRAITEMENT DES DECHETS MEDICAUX  
Source de financement : Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, exercices 2022, 2023 et 2024.

#### 1. OBJET

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE) lance un appel d'offres pour le **traitement des déchets médicaux**.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un (1) lot unique.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de **deux cents mille (200 000) francs CFA**.

Ce montant est de cent mille (100 000) francs CFA pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessous :

**Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori**  
Sise à la montée de Louis,  
**BP : 2012 - Tél. (241) 065 44 74 83/066 25 59 29**

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **15 juillet 2022 à 10 heures 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1% du montant HT de l'offre**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **15 juillet 2022 à 11 heures 00** à l'Amphithéâtre du CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori.

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori  
(CHUMEFJE)  
  
Pr. Jean-Fidèle OTANDAULT

Le Directeur Général des Marchés Publics  
  
Eugène Pénafor MINKPSA GYAME